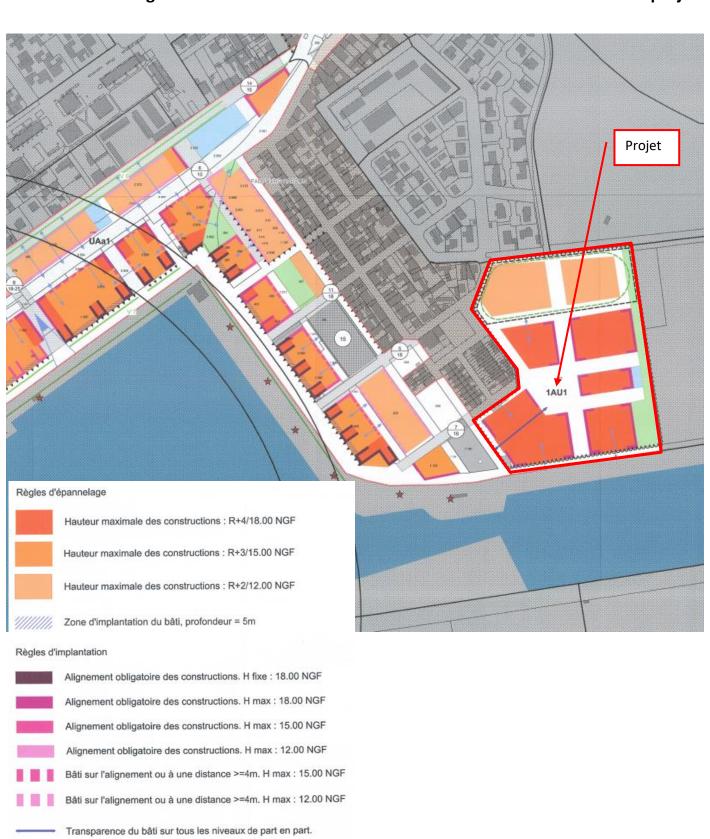
ANNEXE 7 - Zonage PLU de la commune de Port-Saint-Louis-du-Rhône vis-à-vis du projet



au titre de l'arrêté préfectoral du 21 avril 2015.

Zone Andine/Biopiles identifiée à l'annexe 1 de l'arrêté préfectoral du 21 avril 2015.

Emprise clôturée future identifiée à l'annexe 1 de l'arrêté préfectoral du 21 avril 2015

Transparence du bâti (rdc mini) localisation de principe.

Risque inondation : emprise du Plan de Prévention des Risques naturels Inondation (PPRnI) approuvé le 21 juin 2016

Périmètre concerné par une servitude de restriction d'usage